

# NOYAL-SUR-VILAINE (*Ille-et-Vilaine*)

## Château de Bois Orcan

### Croisée

Vers 1520-1530



La croisée du château de Bois Orcan est exceptionnelle à plus d'un titre. Elle est d'abord un des premiers exemples de croisée à bâti dormant conservés en France<sup>1</sup>. Elle est ensuite remarquable par son très beau décor sculpté qui témoigne de la virtuosité des maîtres d'alors et par sa riche serrurerie. C'est aussi l'exemple le plus ancien des croisées à trois compartiments auxquelles nous avons consacré plusieurs études et montré leur spécificité bretonne. Au-delà, elle nous montre également de curieuses traverses moulurées qui forment jets d'eau au pied des vantaux vitrés, deux siècles avant leur adoption générale. Pour toutes ces caractéristiques remarquables et bien d'autres encore, notamment son type particulier<sup>2</sup>, c'est une croisée à découvrir et connaître absolument !

#### L'édifice

L'édifice a connu de nombreuses phases de construction, voire de reconstructions dues aux vicissitudes de l'histoire. Les éléments apparents les plus anciens correspondent semble-t-il à l'édification d'une « maison neuve » à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Sans doute remaniée vers le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, c'est surtout son acquisition en 1475 par Julien Thierry, argentier de François II et de la duchesse Anne, qui marque son évolution puisque l'essentiel de sa physionomie actuelle lui est dû, même si les travaux se sont poursuivis avec son fils Pierre. On leur doit notamment les appartements à l'ouest de la grande salle du rez-de-chaussée<sup>3</sup> et celui qui surmonte les cuisines installées dans l'aile orthogonale à la façade nord dont on devine la couverture de l'escalier qui le distribue en observant la façade antérieure (fig. 1.3.). Nous n'irons pas au-delà dans l'histoire de cet édifice puisque c'est justement la réalisation de ces appartements qui nous intéresse<sup>4</sup>.

Avant d'entamer la description de la croisée à bâti dormant qui se situait dans une chambre du premier étage (fig. 1.2.) de l'aile adossée à la façade postérieure nord du logis, il est donc important de s'arrêter quelque peu sur les grandes fenêtres sans remplage (fig. 1.4.) de la façade sur cour. En effet, avant restauration, elles présentaient des gonds forgés et scellés<sup>5</sup> dans chacun de leur ébrasement (fig. 1.5.). Très curieusement donc, ces fenêtres étaient fermées par des vantaux qui battaient directement sur les éléments de pierre. On peut bien sûr s'interroger sur leur mode de fermeture en l'absence de remplage de pierre ou de bâti dormant. Plus simplement, on s'intéressera ici à leur datation qui marque selon toute vraisemblance la date la plus haute que l'on puisse attribuer à la croisée de la façade postérieure, objet de notre étude, puisqu'elle utilise la technique plus performante du ferrage des vantaux sur bâti dormant. Un premier élément est constitué par le décor de l'antichambre de Julien Thierry (fenêtre du premier niveau, à droite de la porte en regardant la façade). Il associe les fleurs de lys aux hermines et est donc postérieur au mariage de Charles VIII avec la duchesse Anne, en 1491. Plus précisément, les poutres des plafonds des deux appartements superposés sont datées par la dendrochronologie de la seconde décennie du XVI<sup>e</sup> siècle. On peut donc raisonnablement penser que la croisée à bâti dormant ne peut être antérieure à cette période.

<sup>1</sup> Elle a fait l'objet en 1991 d'un relevé très précis mais non publié du Centre de recherches sur les monuments historiques (Ministère de la Culture). Nous n'avons donc pas envisagé d'en faire un nouveau et nous nous sommes appuyé sur de nombreuses photographies pour présenter cette croisée.

<sup>2</sup> Voir notre typologie. Il est à noter qu'il s'agit du seul exemple recensé de ce type (type 3.DM.P.).

<sup>3</sup> Voir fig. 1.3.. La grande salle s'étend donc à gauche de la porte qui marque le début des deux appartements superposés éclairés par quatre fenêtres sans remplage de pierre.

<sup>4</sup> Pour plus de précisions, le lecteur se reportera utilement à l'importante étude de Gwyn Meirion-Jones, Michael Jones et Roland B. Harris, « *Le Bois Orcan en Noyal-sur-Vilaine : une étude pluridisciplinaire* », Bulletin et Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine, tome 103, 2000, p. 67 à 123. Nous y avons puisé les quelques éléments de datation repris ici. Il pourra également consulter l'article consacré au château par l'Inventaire Général, « *Le manoir en Bretagne 1380-1600* », Imprimerie nationale, Cahiers de l'Inventaire 28, 1993, p. 257.

<sup>5</sup> Dans chaque ébrasement des fenêtres (dimensions 1,35 m x 2,03 m) du rez-de-chaussée surélevé, nous avons observé une cavité à environ 30 cm au-dessus de l'appui qui accueillait un gond avant les travaux de restauration. Il semble qu'il n'y ait eu que deux gonds par ébrasement. A l'origine, ces fenêtres étaient donc fermées par deux grands vantaux.

## La menuiserie

### Le bâti dormant

Il est composé d'un cadre assemblé à tenons et mortaises non traversées et divisé en trois compartiments par un croisillon et un meneau limité à la partie haute<sup>6</sup>. La fenêtre en pierre n'étant pas elle-même divisée par un remplage, le champ de vision de l'occupant n'est plus entravé par le traditionnel meneau de la véritable croisée. On voit ainsi que cette étonnante disposition apparaît précocement en Bretagne dans les baies dépourvues de remplage. En outre, il ne s'agit pas d'un cas unique puisque plusieurs autres vestiges en témoignent au XVI<sup>e</sup> siècle, comme au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>. Il s'agit cependant d'une spécificité bretonne puisqu'il faut attendre la fin du XVII<sup>e</sup> siècle pour observer la même disposition dans les provinces voisines. Depuis l'extérieur, elle simule toutefois une véritable croisée, le meneau du bas étant reporté sur le vantail vitré pour être amovible. Plus tard, les croisées affirmeront plus nettement leur division à trois compartiments. Ici, la structure du bâti dormant n'est pas sans rappeler l'art du mobilier, qui lui-même trouve ses sources d'inspiration dans l'architecture, et les nombreux buffets ou autres meubles composés de la même façon : trois niveaux de mouluration sur lesquels s'amortissent des contreforts à pinacle<sup>8</sup>.

La traverse haute est moulurée de profondes gorges aux lèvres effilées formant larmier à l'imitation de l'architecture (fig. 3.2.). Le croisillon reprend le même principe de moulures nerveuses et associe deux doucines qui se rejoignent en un mince filet aux profils en gorge (fig. 3.4.). On notera au passage l'efficacité des profils pour évacuer l'eau et éviter toute rétention. Les extrémités du croisillon sont flottées sur les montants du bâti dormant dont les colonnettes sont découpées pour épouser sa mouluration complexe. La traverse basse n'a pas subsisté mais elle n'était probablement pas moulurée. Les montants, quant à eux, présentent un exceptionnel décor en haut relief<sup>9</sup> de contreforts formant colonnettes et couronnés de pinacles à crochets. Chacun d'eux est différent et associe sur deux registres séparés par des bagues : nervures torsées, écailles et feuillages stylisés.

En matière d'étanchéité, les rives intérieures des trois compartiments sont pourvues d'une double feuillure pour encastrier totalement les vantaux vitrés (fig. 4.1.). A l'extérieur des deux compartiments du haut, une modeste feuillure permet également la fixation des panneaux de vitres (fig. 3.1.).

### Les vantaux vitrés

Au nombre de deux, ils sont limités à la partie basse de la croisée et semblent identiques. Toutefois, pour respecter sensiblement à l'intérieur l'axe de symétrie vertical, les traverses du vantail droit ont été assemblées directement dans le meneau amovible. Le procédé occasionne des volets droits plus larges et déséquilibre la composition en vue extérieure où il semble manquer un montant à gauche du contrefort central (fig. 2.1.). Les vantaux vitrés sont consolidés par un soubassement à panneaux qui s'étend environ sur la moitié de leur hauteur. Ces importants soubassements s'observent plus volontiers sur les croisées les plus anciennes ayant adopté ce procédé<sup>10</sup>. Sur le vantail gauche, il est constitué d'un montant intermédiaire et de deux panneaux embrevés qui présentent des plis de serviette à enroulement dissymétrique à l'intérieur et des fenestragés à orbevoie à l'extérieur<sup>11</sup> (fig. 2.2. et 2.4.). Ce décor, typique du gothique flamboyant, à cinq mouchettes ornées en leur centre de quatre-feuilles surmonte un petit fenestrage en légère accolade et comprenant quatre « lancettes ». Sur le vantail droit, le soubassement présente sensiblement le même aspect mais est constitué d'un fenestrage à claire-voie obturé à l'intérieur par un volet (fig. 2.5.). Son réseau est moins classique et comprenait sept quadrilobes ornés chacun, d'après un vestige très lacunaire, d'une fleurette. Ce décor, qui s'inscrit dans un arc plein-cintre, surmontait là également quatre petites « lancettes ». La jonction des deux vantaux est assurée par le contrefort formant couvre-joint et par l'intermédiaire d'une feuillure et d'une contre feuillure. On notera que sur cette croisée ancienne, c'est le vantail gauche qui maintient le droit. Par la suite, on rencontrera plutôt l'inverse. En périphérie, ces vantaux reçoivent également une feuillure pour les affleurer au nu intérieur du bâti dormant<sup>12</sup>. Enfin, une double feuillure sur les chants intérieurs permet d'installer les volets. Les éléments les plus insolites de ces vantaux sont incontestablement leur traverse basse moulurée et formée d'une seule pièce aux extrémités flottées (fig. 2.5.). L'amateur de menuiserie ancienne y reconnaîtra sans aucun doute des jets d'eau. La question alors se pose d'une apparition aussi ancienne d'un procédé qui jusqu'ici n'a guère été observé dans l'ouest avant la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Certes, mais c'est ignorer leur mention dans un marché du début du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>13</sup>. On peut dès lors imaginer que des croisées plus anciennes en ont donné l'idée. Malgré leurs caractéristiques communes avec les jets d'eau, ces traverses moulurées semblent plus former une sorte de glacis ou de plinthe pour amortir les contreforts, à l'instar de l'architecture ou du mobilier, qu'une pièce d'étanchéité. Le menuisier avait-il toutefois conscience du rôle joué par ces éléments devenus classiques ? La question reste ouverte... Quoi qu'il en soit, il n'est plus possible aujourd'hui de considérer que les jets d'eau sont nés spontanément dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.

### Les volets

Ils sont au nombre de cinq et répartis sur toute la hauteur de la croisée. Ceux du haut sont constitués d'un bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées et divisés par un montant intermédiaire qui délimite deux panneaux embrevés à plis de serviette dissymétriques aux deux faces. Les bâtis sont moulurés aux deux parements. Alors que dans les années qui suivront, les croisées auront tendance à se simplifier en parement intérieur (serrurerie plus discrète et moins découpée, panneaux plans, mouluration sommaire...), ici, comme sur le reste de la croisée, les deux faces de l'ouvrage bénéficient de la même attention. Suivant la tradition médiévale, la mouluration s'étend sur trois côtés (comme sur un linteau et deux piédroits) et s'amortit sur un glacis (fig. 3.5. et 3.6.). Les volets s'encastrent dans le bâti dormant par l'intermédiaire d'une simple feuillure. Les deux volets intermédiaires ont une conception sensiblement identique. Leur largeur plus modeste leur permet toutefois d'adopter un unique panneau. Par contre, leur emplacement leur occasionne une double feuillure périphérique pour les encastrier plus profondément près des vitreries et gagner quelques précieux millimètres en épaisseur. Le volet inférieur adossé à la claire-voie présente un aspect identique. Toutefois, les éléments de son bâti ont une section trapézoïdale, c'est-à-dire que leur rive est amaigrie du côté des feuillures pour affleurer les deux ouvrages en parement intérieur<sup>14</sup>.

<sup>6</sup> La fenêtre a une largeur de 1,16 m pour une hauteur de 1,78 m environ. Tous ses éléments sont en chêne.

<sup>7</sup> Voir notre typologie et plus particulièrement les études consacrées aux fenêtres à trois compartiments - deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle - manoir des régions de Ploërmel, n°56004, Guéméné-sur-Scorff, n°56002 - première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle - manoirs des régions de Saint-Méen-le-Grand, n°35001, Montfort-sur-Meu, n°35002, et manoir du Quartier à Noyal-sous-Bazouges, n°35004).

<sup>8</sup> Pour la Bretagne, on peut notamment citer la crédence conservée à la chapelle Saint-Gonnery à Plougrescant.

<sup>9</sup> Les montants ont une section de 90 mm d'épaisseur par 130 mm de largeur environ.

<sup>10</sup> Il en est ainsi notamment à l'aile Longueville du château de Châteaudun, au château de Sancé à Saint-Martin-d'Arcé (relevés C.R.M.H.) et dans un manoir que nous avons étudié dans la région de Carentan (étude n°50003).

<sup>11</sup> Lors de son relevé, le Centre de recherches sur les monuments historiques a commis une petite erreur, due sans doute aux couches de peinture qui recouvraient l'ensemble initialement. Il note en effet que les deux panneaux constituent une seule masse avec le montant intermédiaire qui aurait possédé des tenons pour l'assembler avec les traverses. En fait, les panneaux s'assemblent traditionnellement à rainures et languettes (comme sur les volets) dans le montant.

<sup>12</sup> Sur cette technique, voir notre fiche thématique n°2 « Les profils des battants au droit des tableaux de la fenêtre ».

<sup>13</sup> Grande Galerie du Louvre. Menuiserie de quarante grandes croisées depuis le portique de la Petite Galerie, au nombre de vingt d'un côté et vingt de l'autre. Marché du 24 mai 1608. « Plus, se feront huit chassiss à verre portant feuillure et recouvrement d'un quart de rond boys, desquels aura quatre poulces de large et deux poulces d'époisse, et auront chacun un quart de rond par bas qui servira de recouvrement sur led. chassiss dormant pour empêcher la pluye d'entrer ». M. F. de Mallevoüe, les actes de Sully passés au nom du roi de 1600 à 1610, Paris, 1911, p. 122.

Voir également notre fiche thématique n°3 « Les profils des éléments au droit de l'appui de la fenêtre ».

<sup>14</sup> Le même procédé a été utilisé sur un volet d'un logis de la région de Baugé (étude n°49002).

## La serrurerie

### Les organes de rotation

Tous les bâtis étant au même nu, la rotation des vantaux et des volets est assurée classiquement par des pentures à charnière sur platine (fig. 4.7.). La longueur de celles-ci est bien adaptée à chaque bâti et couvre systématiquement les deux montants et la traverse considérée. Par contre, la densité importante de la serrurerie au droit du croisillon a occasionné un léger chevauchement des platines (fig. 4.2.). Ces dernières sont finement découpées et ajourées. On reconnaît les hermines sur celles du bâti dormant (fig. 4.4.). L'ensemble est rehaussé par une toile rouge cerise (fig. 5.6.).

### Les organes de fermeture

Les volets sont fermés uniquement par des loquets sur des platines quadrangulaires ajourées de trois coeurs disposés suivant une certaine fantaisie (au droit ou au-dessus de la clenche) et marqués par une toile rouge (fig. 5.1. et 5.3.). L'adaptation des platines n'est pas parfaite puisqu'elles débordent parfois largement sur les moulures et que leurs dimensions sont variables. Il est cependant fréquent de rencontrer des ouvrages de serrurerie posés d'une façon quelque peu aléatoire<sup>15</sup>. Les brides sont agrémentées d'entailles biaises. Les clenches sont forgées dans une pièce unique qui forme un renflement pour leur préhension. Les mentonnets sont à pointe unique comme c'est souvent le cas pour les croisées les plus anciennes. Le vantail vitré gauche était fermé par des verrous verticaux, aujourd'hui disparus.

### Les organes de préhension

Pour faciliter l'ouverture des vantaux vitrés, celui de gauche est pourvu d'une poignée en boucle dont la longueur l'apparente à une pendeloque. L'usage de ces dernières est courant durant tout le XVI<sup>e</sup> siècle et au-delà en Bretagne<sup>16</sup>. Elles sont également utilisées dans les provinces voisines mais semblent disparaître plus rapidement. Sa boucle torsadée n'est pas sans rappeler celle utilisée sur les targettes d'une croisée à bâti dormant que nous avons étudiée dans la région de Lannion (étude n°22001) et se rencontre aussi sur les meubles de la fin du XV<sup>e</sup> siècle et du début du suivant.

## La vitrerie

Elle n'a laissé aucune trace hormis celles de l'emplacement des vergettes qui indiquent la présence ancienne de panneaux de vitres. Ces vitreries concernaient d'une part le bâti dormant et d'autre part les vantaux. Dans le premier cas, leur situation ne permet pas de les ouvrir. En cela, elles s'inscrivent dans la tradition puisque les fenêtres bretonnes à remplage de pierre révèlent dans la plupart des cas des vitreries scellées et limitées aux compartiments du haut<sup>17</sup>. On rappellera également que les croisées à trois compartiments déjà citées pour les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles présentent la même caractéristique lorsqu'elles sont vitrées bien évidemment. Les vitreries des vantaux du bas sont plus étonnantes puisque ce sont les seuls exemples retrouvés en Bretagne pour le XVI<sup>e</sup> siècle. Les moyens du commanditaire et la proximité du Maine et de l'Anjou où les vantaux vitrés y sont d'usage courant expliquent sans doute cette particularité qui doit toutefois être mesurée à l'aune de la rareté des témoins. Il semble cependant que de nombreux manoirs bretons, et non des moindres, aient été pourvus de simples volets de bois pour clore les compartiments du bas de leurs croisées<sup>18</sup>.

## Datation

Nous l'avons vu en préambule, cette croisée ne peut (logiquement) être antérieure à l'édification des quatre grandes fenêtres sans remplage et ferrées sur gonds de la façade antérieure. Ses bâtis affleurés au même nu, ses pentures à charnière sur platine découpées et reperçées, ses loquets à platine quadrangulaire, le rehaussement de ses ajours par un tissu coloré, son décor de contreforts à pinacle, ses fenestragés flamboyants, tout son vocabulaire exprime l'art du Moyen Age. Les autres croisées recensées<sup>19</sup>, toutes du deuxième quart du XVI<sup>e</sup> siècle, présentent déjà de notables évolutions (essai de recouvrement, utilisation de fiches entaillées et abandon des pentures à charnière, platines des organes de fermeture plus simples et abandon de la forme quadrangulaire, adoption d'une mouluration plus classique qui ne s'amortit plus sur un glacis, abandon du luxuriant décor médiéval et notamment de ses fenestragés - le décor à plis de serviette n'est plus utilisé sur ces ouvrages mais on sait qu'il sera encore largement employé ailleurs). Bien sûr ces exemples ne proviennent pas de Bretagne mais des régions proches et ne peuvent avoir qu'une valeur relative. On peut donc admettre un certain décalage dans l'abandon et l'adoption des procédés mentionnés. Sur ces bases, on peut toutefois estimer que cette exceptionnelle croisée a été fabriquée durant les années 1520, voire 1530 au plus tard. Plus largement, grâce aux deux jalons fournis par le château de Bois Orcan et après analyse des témoins conservés, on peut également penser que l'abandon du ferrage sur gonds et l'adoption du bâti dormant se font progressivement en France occidentale à la charnière des deux premiers quarts du XVI<sup>e</sup> siècle.

### Situation



### Typologie

Type 3.DM.P.



### Documents annexés

- Planche n°1 : Edifice
- Planche n°2 : Croisée
- Planche n°3 : Croisée (extérieur)
- Planche n°4 : Croisée (intérieur)
- Planche n°5 : Serrurerie

<sup>15</sup> L'application des ouvrages de serrurerie ne connaît sans doute pas la rigueur d'aujourd'hui. Pour s'en convaincre, il suffit d'observer la manière dont ils sont posés sur les exemples suivants : manoir de Ploërmel (étude n°56004 / équerres de la croisée C), manoir de Montfort-sur-Meu (étude n°35002) et de Noyal-sous-Bazouges (étude n°35004 / décalage et aplomb des loquets), manoir de Saint-Méen-le-Grand (étude n°35001 / entaillage grossier des loquets), Hôtel de Limur à Vannes (étude n°56001 / platine débordant le bâti).

<sup>16</sup> La relative fragilité des lacets qui les maintiennent a souvent provoqué leur disparition. Dans ce cas, seules les traces des pointes qui traversent les vantaux attestent de leur ancienne présence. Pour la Bretagne et le seul XVI<sup>e</sup> siècle, on peut citer les exemples suivant : manoirs des régions de Ploërmel (étude n°56004), Guéméné-sur-Scorff (étude n°56002) et Saint-Renan (étude n°29002).

<sup>17</sup> Voir notre fiche thématique n°1 « Les panneaux de vitres dormants ».

<sup>18</sup> Voir notre typologie.

<sup>19</sup> Château de la Roche-du-Maine à Prinçay (relevé CRMH), manoirs des régions de Carentan (étude n°50003) et Flers (étude n°61004).